



Conditions générales de ventes

En réservant sur le site internet keramice.fr, vous avez la garantie d'obtenir la réservation de votre chambre à Ker Amice Maison d'hôtes en Gironde au meilleur prix.

Pour toutes questions, contactez moi par mail ou par téléphone au 07.83.30.28.23.

Article 1 : DURÉE DU SEJOUR

Le client réservant une chambre à Ker Amice pour une durée déterminée ne pourra en aucune manière se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 2 : RÉSERVATION ET CONCLUSION DU CONTRAT

La réservation devient effective dès lors que le client aura fourni à Ker Amice les références de la Carte Bancaire servant de garantie au règlement du séjour. Aucun acompte n'est demandé au moment de la réservation pour les séjours de moins de 4 nuits.

Pour les séjours à partir de 4 nuits ; un acompte de 50% sera demandé 10 Jours avant le début du séjour.

Par la fourniture des références de la Carte Bancaire sus nommée et le règlement de l'acompte de 50% pour les séjours de plus de 4 nuits, le client confirme son accord plein et entier avec les conditions générales spécifiées ci-après.

Les prix s'entendent en EUROS, TVA incluse, petit déjeuner inclus.

La taxe de séjour d'un montant de 0,80 € /nuit/pers sera à régler en supplément au moment du départ.

Le prix indiqué au client sur le bon de réservation fait foi et ne peut en aucun cas être modifié sauf si le client vient à changer les paramètres de sa réservation.

Les prix indiqués sur le site et dans les chambres sont susceptibles d'être modifiés ; la propriétaire pratique le yield management.

Article 3 : ANNULATION PAR LE CLIENT

1. Annulation avant le début du séjour :

Toute annulation peut être signifiée par téléphone mais doit être confirmée par lettre ou courriel adressée à la propriétaire.

- **Pour les séjours de 1 à 3 nuits : tarif standart**

Le client peut annuler son séjour sans frais jusqu'à 5 jours avant la date d'arrivée prévue.

A compter du 4^{ème} jour avant le séjour, la totalité du séjour reste due.

- **Pour les séjours de 4 nuits et plus : tarifs promotionnels**

Le client peut annuler son séjour sans frais jusqu'à 10 jours avant la date d'arrivée prévue.

A compter du 9^{ème} jour avant le séjour, la totalité du séjour reste due.

L'acompte versé restera acquis à la propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

2. Non présentation

Si le client ne se manifeste pas avant 20 H le jour prévu de début de séjour, la réservation devient nulle et la propriétaire peut disposer de ses chambres. La propriétaire se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

3. Séjour écourté

En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis à la propriétaire.

Article 4 : ANNULATION OU MODIFICATION PAR KER AMICE

Lorsqu'avant le début du séjour, la propriétaire annule ou modifie ce séjour, il doit en informer le locataire par téléphone ou courriel au minimum 7 jours avant la date de début de séjour.

Un report de séjour pourra être proposé au locataire

Le client sans préjuger des recours en réparations des dommages éventuellement subis, sera remboursé des sommes éventuellement versées dans un délai de 8 jours.

Il ne sera perçu aucune indemnité par le locataire à quelque titre et sous quelque forme que ce soit.

ANNULATION COVID 19 : ANNULATION SANS FRAIS

- EN CAS DE NOUVEAU CONFINEMENT AU MOMENT DE VOTRE SÉJOUR
- EN CAS DE RESTRICTION DE CIRCULATION AU MOMENT DE VOTRE SÉJOUR
-

APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'ANNULATION DANS TOUS LES AUTRES CAS

Article 5 : ARRIVÉE / DEPART

Le client doit se présenter le jour précisé de la réservation, entre 17H et 20H. En cas d'arrivée tardive, le client doit en tenir informé le propriétaire avant 20H.

Le jour du départ, les chambres doivent être libérées au plus tard à 11H (sauf option pour Départ tardif à réserver à l'avance et en accord avec la propriétaire selon disponibilité).

Article 6 : PETITS DÉJEUNERS

Les petits déjeuners sont inclus dans le prix de vente, le fait de ne pas prendre de petit déjeuner ne permet pas une réduction

Les petits déjeuners sont servis en chambre, entre 8H30 et 10H00
Il est possible de servir le petit déjeuner à une heure plus matinale sur demande.

Article 7: UTILISATION DES LIEUX

Le client s'engage à respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination.

Il s'engage à rendre les chambres dans l'état dans lequel il les a trouvées et à déclarer toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable et en assumer les réparations.

Les espaces communs, la cuisine et le salon sont mis gracieusement à la disposition du client, il s'engage à en faire un usage conforme à leur destination et à les laisser dans le même état de propreté qu'il les a trouvés.

Il est formellement interdit de jeter dans les WC tout objet solide : préservatifs, tampons et serviettes périodiques, cigarettes, cotons, cotons tiges, tétine...

Des boissons sont proposées en libre service dans la cuisine ; vos consommations sont à régler à la fin de votre séjour

Des prestations payantes telles que planches apéritifs, massage... sont également proposées ; ces services seront à régler à la fin de votre séjour.

L'établissement est non-fumeur à l'exception des extérieurs.

L'établissement est malheureusement peu accessible aux personnes à mobilité réduite. En cas de doute, vous pouvez contacter directement la propriétaire.

Article 8 : SPAS / JACUZZI

Les consignes d'utilisation sont affichées près du SPA

L'usage du SPA de votre chambre est strictement privatif

Les spas sont utilisables en saison uniquement entre le mois d'Avril et le mois d'Octobre (cette période peut varier en fonction de la météo)

Le spa sera chauffé à votre arrivée ; vous pourrez régler la température selon votre envie sans toutefois dépasser 38°.

Vous pouvez l'utiliser tout au long de votre séjour, à l'heure qui vous convient en respectant toutefois la tranquillité des autres clients.

Vous devez remettre la bâche sur votre jacuzzi quand vous avez fini de l'utiliser.

Merci de ne pas arrêter la filtration et le chauffage du SPA la nuit

L'entretien du SPA est effectué par la propriétaire ; l'analyse et le traitement de l'eau au brome est faite quotidiennement. L'eau est changée régulièrement en fonction des préconisations du constructeur (INTEX)

Le jacuzzi peut constituer un grave danger pour vous et vos enfants ; une noyade est vite arrivée...La présence d'un adulte est indispensable lorsque la bâche est enlevée.

Il est interdit de plonger et de sauter dans le jacuzzi

Article 9 : CAPACITÉ

Le présent contrat est établi pour un nombre de personnes. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les personnes supplémentaires.

Ce refus ne pourra en aucun cas être considéré comme une rupture ou une modification de contrat ; aucun remboursement ne pourra être envisagé.

Article 10 : ANIMAUX DE COMPAGNIE

Nos amis les animaux de compagnie ne sont pas admis à Ker Amice, merci de votre compréhension.

Article 11 : PARKING

Un parking privé et gratuit, non gardé est mis à votre disposition devant l'entrée de Ker Amice. La propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation sur le parking.

Article 12 : PERTES-VOLS-DEGRADATIONS

La responsabilité de Ker Amice ne saurait être engagée en cas de perte, de vols ou de dégradations d'effets personnels à l'intérieur de la maison d'hôtes.

Article 13 : CHÈQUES ET CARTES CADEAUX

Les chèques Cadeaux et les cartes cadeaux ont une validité de 12 mois à compter de la date d'achat. L'intégralité du paiement est à régler à la commande.

Toute demande de prolongation doit être faite durant la période validité et devra être validée par Ker Amice . Des frais pourront être facturés

Au delà de la limite de validité, aucun remboursement, ni réclamation ne pourra être faite.

Article 14 : MODES DE PAIEMENT

- CB, VISA, MASTERCARD
- PAYPAL
- ESPÈCES
- CHÈQUES VACANCES
- PAIEMENT EN LIGNE SÉCURISÉ

Article 15: LITIGES

Toute réclamation relative à la location et au séjour doit être soumise à la propriétaire par LR avec AR dans les 3 jours suivant la date de fin de séjour afin de trouver un éventuel arrangement du litige à l'amiable.

En cas de désaccord persistant, seule la compétence du tribunal de Bordeaux est reconnue.